

L'entrée dans l'écrit revisitée: éléments dialectaux dans les lettres de scripteurs peu-lettrés du Languedoc-Roussillon (Révolution et Empire)

Joachim Steffen

Angaben zur Veröffentlichung / Publication details:

Steffen, Joachim. 2019. "L'entrée dans l'écrit revisitée: éléments dialectaux dans les lettres de scripteurs peu-lettrés du Languedoc-Roussillon (Révolution et Empire)." In *Des parlers d'oil à la francophonie: contact, variation et changement linguistiques*, edited by Andreas Dufter, Klaus Grübl, and Thomas Scharinger, 141–63. Berlin: de Gruyter.

<https://doi.org/10.1515/9783110541816-007>.

Nutzungsbedingungen / Terms of use:

licgercopyright



Joachim Steffen

L'entrée dans l'écrit revisitée

Éléments occitans dans les lettres de soldats peu-lettrés du Languedoc-Roussillon (Révolution et Empire)

Résumé : L'article analyse les interférences de l'occitan dans 60 lettres de soldats en français de la phase I (Révolution et Empire) du Corpus Historique du Substandard Français (CHSF), lettres provenant des archives départementales de l'Hérault. La présence des phénomènes attribuables à l'influence de l'occitan dans ces textes est confrontée aux résultats d'une étude réalisée par Géa (2015) sur des lettres de soldats de la Grande Guerre et provenant de la même région géographique. En plus d'une série de phénomènes phonétiques, le choix de l'auxiliaire (*être* vs. *avoir*) dans la construction du passé composé sera examiné. De cette façon, l'article vise à montrer que le processus graduel de rapprochement des classes populaires au monde des lettres et des textes avait déjà commencé vers la fin du 18^e siècle. Néanmoins, le nombre important de déviances de la norme du français dans les lettres de la phase postrévolutionnaire, qui est considérablement plus élevé par rapport aux écrits des Poilus, témoigne des difficultés des gens ordinaires occitanophones de s'insérer dans la culture et la langue nationales.

Mots-clés : écriture peu-lettrée, alphabétisation, influence de l'occitan sur la graphie dans le Midi, français des 18^e et 19^e siècles

1 Introduction

Le 19^e siècle est communément considéré comme l'époque à laquelle toutes les couches sociales en France ont fait la transition d'une culture orale à une culture scripturale. Avant ce passage collectif, il existait une France divisée entre une majorité illettrée et une minorité lettrée :

« Wenn man die Kulturgeschichte Frankreichs im 18. Jahrhundert statisch betrachtet, so könnte man – zu Recht – feststellen, daß nebeneinander zwei relativ getrennte Kulturen bestehen : eine reine Schrift- und Lesekultur, die in der Trägerschicht der Aufklärung

angesiedelt ist, vor allem in Paris, in geringerem Ausmaß in den Provinzstädten, und andererseits eine oder mehrere orale, ländliche Kultur(en) » (Schlieben-Lange 1983, 64).

‘Si l’on considère l’histoire culturelle de la France au 18^e siècle de manière statique, on pourrait affirmer – à juste titre – que deux cultures relativement distinctes coexistaient : une culture strictement lettrée, établie dans la couche sociale porteuse des Lumières, notamment à Paris, et dans une moindre mesure dans les villes de province et, d’autre part, une ou plusieurs cultures orales, rurales.’

Cependant, « l’entrée dans l’écrit » (Chartier 1978) n’a été ni un événement soudain ni l’expérience singulière d’une génération particulière, mais il s’est agi pour les classes populaires d’un processus graduel de rapprochement du monde des lettres et des textes qui avait commencé vers la fin du 18^e siècle, comme cet article entend le démontrer sur la base de nouvelles sources manuscrites retrouvées dans les Archives départementales de l’Hérault. La recherche s’appuie sur des écrits de la première phase (Révolution et Empire) du *Corpus Historique du Substandard Français* (CHSF,¹ projet dirigé par Harald Thun à la Christian-Albrechts-Universität de Kiel) de cette région, qui était défavorisée à l’époque en termes d’alphabétisation (comme tout le Midi). Par conséquent, les soldats révolutionnaires et de la Grande Armée provenant du sud de la France étaient mal préparés à la communication par écrit en français avec leurs parents restés au pays.

L’article abordera une série de déviances orthographiques et un phénomène de variation morphosyntaxique (auxiliaire *avoir* vs. *être*), en mettant l’accent sur les éléments dialectaux des variétés minoritaires occitanes. Même s’il n’y a presque pas de lettres écrites en langues minoritaires dans le CHSF, beaucoup d’entre elles montrent des influences sensibles de l’oral qui dominait ces variétés. À partir d’écarts orthographiques et de la variation dans le choix de l’auxiliaire, la contribution discutera des particularités de cette région en ce qui concerne la norme linguistique du français et sa disponibilité pour les classes inférieures dans le Languedoc-Roussillon à l’époque de la Révolution et de l’Empire.

¹ Le CHSF contient des lettres et d’autres documents, écrits par des peu-lettres de France et de Belgique francophone, divisés en trois phases : I. 1789–1815 (Révolution et Empire) ; II. 1816–1913 ; III. 1914–1918 (Grande Guerre). Au total, il y a environ 65.000 documents, dont la moitié est constituée par des textes primaires (lettres, souvenirs, livres de raison, etc.), l’autre par des textes secondaires qui informent sur les scripteurs (par exemple des rapports de police). Pour une description détaillée du corpus, cf. Thun (2011 ; 2018).

2 La question de l'alphabétisation en France au tournant du 19^e siècle

Les connaissances de la scripturalité des peu-lettres en France des 18^e et 19^e siècles restent fragmentaires, même si les études sur l'alphabétisation ne sont pas rares. Cela étant, elles ne trouvent pas leur source principale dans les écrits des couches populaires elles-mêmes, mais dans les données-cadres sociologiques de l'époque et dans des informations indirectes, telles que les tirages de livres, la dissémination des écoles, les inventaires après décès ou l'aptitude à signer (cf. par exemple Furet/Ozouf 1977 ; Roche 1985 ; Berger 1986 ; Chartier 2002). Ces données sont éminemment pertinentes, bien qu'elles représentent, au mieux, des informations sur les possibilités d'accès à l'écriture, mais pas sur l'utilisation réelle de ces possibilités. En d'autres termes, il est impossible de savoir si les livres ont vraiment été lus (et par qui) ou si les écoles conduisaient effectivement à la capacité d'écrire.

Sous l'Ancien Régime, il y avait à la veille de la Révolution à peu près 30.000 « petites écoles » dans 37.000 paroisses dans lesquelles le peuple apprenait les notions fondamentales de l'écriture et de la lecture sous les auspices du clergé (cf. Harten 1990, 1). Même si la responsabilité institutionnelle de l'Église garantissait une certaine uniformité, il y avait une grande variation régionale quant à la diffusion de l'éducation. Une des études classiques de l'alphabétisation en France, l'enquête Maggiolo (réalisée entre 1877 et 1879), a montré que la capacité à signer (au mariage) entre 1686 et 1876 était plus répandue en ville qu'à la campagne, qu'elle l'était plus chez les hommes que chez les femmes et, par ailleurs, que les régions d'Armorique, du Massif Central et tout le Midi étaient défavorisés (cf. Chartier et al. 1981 ; Furet/Ozouf 1977, 36–39). Bien que l'enquête puisse être appréhendée comme un indicateur de l'alphabétisation, la méthode est incertaine, particulièrement pour ce qui est de la capacité à écrire. Roche souligne que l'aptitude à signer est plutôt en corrélation avec la capacité à la lecture qui a été considérée comme plus importante que l'écriture dans le sens d'une réception passive d'endoctrinement :

« Bien sûr, la définition d'une frontière et de ses variations ne résout pas l'ambiguïté des comptages qui restent la base du test de la signature. Essentiellement on ne peut pas y distinguer les rapports existants entre la maîtrise de l'écriture qui permet libération et évasion, voire affirmation d'identité, et celle de la lecture plus passive qui remet moins en cause la relation aux normes sociales et religieuses. Alphabétisation active et alphabétisation passive sont impossibles à distinguer dans l'aptitude à signer » (Roche 1985, 163s.).

Mais, toujours en ce qui concerne la lecture même, il existe beaucoup d'incertitudes. On sait que les livres de la *Bibliothèque bleue* étaient immensément

populaires et qu'ils avaient un fort tirage (cf. Berger 1986, 8s.), et aussi que leurs genres littéraires étaient très divers.² Roche (1985, 176), qui analyse les inventaires après décès, constate la présence de livres dans un quart des ménages dans la France urbaine de la fin du 17^e siècle. Mais l'ampleur de leur réception reste très incertaine (« Ownership of a volume did not necessarily mean that it was read [...] » ; Houston 1988, 192) et la situation à Paris était fondamentalement différente de celle de la campagne (cf. Quéniant 1986, 104).³ Toutefois les « livres bleus » deviennent un élément important de la culture villageoise à partir de 1660 et le « support majeur de l'accès à la culture écrite de la partie la plus favorisée de la paysannerie » (Chartier 2002, 195).

Malgré la preuve de l'existence des livres dans les régions rurales, la conception d'une société rurale essentiellement analphabète persiste, par exemple chez Große (2008) :

« Malgré tout, la question demeure de l'accès général des couches populaires à l'écrit. Le taux d'analphabétisme à la fin de l'*Ancien Régime* reste encore assez élevé, sauf dans la petite bourgeoisie qui, en grande partie, sait lire et écrire, tandis que, d'après une enquête de Michel Vovelle, 80% des paysans et des fermiers sont analphabètes vers 1789 »

(Große 2008, 85).

D'autre part, l'auteure considère qu'« [u]ne partie de la population entre en effet dans l'espace public sans être instruite ni préparée » (Große 2008, 85), ce qui introduit l'idée que les classes populaires avaient commencé à écrire, mais qu'elles ne le faisaient pas en conformité avec la convention orthographique de manière efficace, sans parler des normes du « bon usage ». Cela semble indiquer un problème fondamental d'estimation de l'alphabétisation : à partir de quel point une personne peut-elle être considérée comme alphabétisée ? Lorsqu'elle a assimilé la technique de base du système d'écriture ou seulement lorsqu'elle peut rédiger un texte cohérent et qu'elle maîtrise les conventions stylistiques du genre de texte en

² À partir du 17^e siècle, les livres de la *Bibliothèque bleue* (appelés ainsi à cause de leurs reliures bleues) jouissent d'une énorme popularité chez les classes populaires. Parmi les ouvrages publiés, on trouve des textes très divers, non seulement quant à leur origine temporelle, mais encore en ce qui concerne leur genre littéraire, notamment des pièces de théâtre, des textes religieux, des textes burlesques, des livres de cuisine, etc. Cf. Chartier (2002, 294) et Berger (1986, 8s.).

³ Darnton (1971) conclut même qu'il serait vain d'émettre des affirmations générales concernant la situation préévolutionnaire, puisque les données statistiques sont contradictoires : « Perhaps it is impossible to generalize about the over-all literary culture of eighteenth-century France because there might not have been any such thing. In a country where something like 9,600,000 people had enough instruction by the 1780's to sign their names, there could have been several reading publics and several cultures » (Darnton 1971, 225).

question ? Il n'y a pas de réponses simples à ces questions, puisque savoir lire et écrire peut être considéré comme un continuum plutôt que comme une dichotomie dans le cas d'un individu particulier. Branca-Rosoff/Schneider (1994, 9) refusent par conséquent l'opposition simple entre « lettrés » et « illettrés » et ajoutent comme troisième groupe « ceux qui emploient une langue non-conforme ». Donc, contrairement à l'opinion traditionnelle selon laquelle la société rurale était complètement exclue de la scripturalité, des études plus récentes postulent que l'aptitude à lire et écrire était également répandue dans ces groupes.

Les classes supérieures et les classes inférieures ne partageaient cependant pas les mêmes normes linguistiques. L'un des principaux témoins de cette observation est le compagnon vitrier Jacques Ménétra, né à Paris en 1738, et ses mémoires de vie :

« Certes le compagnon parisien parle pour lui-même, il élève non sans quelque vantardise un monument à sa propre gloire mais en même temps il prouve qu'un homme de son milieu et de sa trempe peut à sa façon, en refusant les règles communes, en adoptant une maladresse volontaire et une désinvolture grammaticale et stylistique, parler comme d'autres, voire même développer une conscience de classe » (Roche 1985, 164).⁴

Quelques auteurs comme Roche, qui explorent l'histoire de l'alphabétisation en France, soutiennent donc que les classes populaires avaient déjà conquis une scripturalité propre à la veille de la Révolution. Malgré les exceptions importantes du journal de Jacques Ménétra et de l'étude réalisée par Branca-Rosoff/Schneider (1994), les sources pour écrire l'histoire du français écrit dans les couches populaires ont manqué jusqu'à récemment. Dans la section suivante, nous discuterons des raisons de ce manque de sources directes.

3 La scripturalité des peu-lettres : la mise à l'écart des sources

La concentration quasi-exclusive sur des sources secondaires décrites dans la section précédente est fondée sur un consensus qui a longtemps prévalu chez les historiens et selon lequel les sources primaires ne pouvaient pas exister car le peuple n'écrivait pas. En conséquence, l'historiographie de la langue française

⁴ Cf. aussi Roche (1986). – Même si la description citée ci-dessus nous semble pertinente, l'édition de Roche (1982) n'est pas suffisamment fidèle à l'original pour servir de base à des études linguistiques, contrairement à la nouvelle édition de Ernst (2019). Cf. aussi la critique de l'édition de Roche (1982) formulée par Ernst (2019, xxii et 652).

est principalement basée sur les écrits d'une petite fraction de la société, c'est-à-dire l'élite bien cultivée et instruite. Même un historien comme D. Roche, qui a découvert qu'il y avait une grande quantité de documents privés dans les inventaires après décès, regrette qu'ils ne puissent plus être retrouvés : « Leur disparition [la disparition des papiers personnels et familiaux] liée à la dévaluation rapide de ce qu'ils signifient et aux mauvaises conditions de la vie dans le logis populaire ne doit pas cacher l'importance réelle de ces archives du quotidien » (Roche 1985, 167). Altmann (1992) adopte la même position : « Although the ‘liasses de papiers’ mentioned in the inventories have disappeared, unlike the well-preserved archives of more privileged families, we can no longer take the dearth of archival material as a sign that the writing did not take place » (Altmann 1992, 148). Mais même certains auteurs qui ont effectivement trouvé des lettres écrites par des scripteurs semi-alphabétisés aboutissent au même verdict, comme J. Rychner (« Ces deux historiens [Paul Mellottée & Paul Chauvet] le disent eux-mêmes : les sources manquent, surtout les sources privées » ; Rychner 1976, 1927) ou J. Tulard dans l'introduction à *Cent lettres de soldats de l'an II* (« Les lettres des soldats de la Révolution sont rares [...]. Beaucoup ne savaient pas écrire et leurs destinataires étaient le plus souvent incapables de les lire » ; Tulard 1989, 7). Cette conclusion est contredite, cependant, par l'impressionnante collection de *Lettres de Grognards*, édition partielle avec commentaires de plus de 1000 lettres, publiée en 1936 par E. Fairon et H. Heuse, qui remarquent que les lettres sont généralement autographes : « [...] on constate que la plupart des missives de nos Grognards sont auto-graphes et fidèles » (Fairon/Heuse 1936, 340).

La non-observance des sources authentiques des classes inférieures est un phénomène qui ne se limite pas à l'historiographie. La présomption du manque de sources est un lieu commun que l'on retrouve aussi bien dans les études linguistiques classiques comme celles de Brunot (1939, 257) et de Brun (1935, 158) que dans les études sociolinguistiques récentes comme celle de Lodge (2004, 22) (cf. la critique de Thun 2011, 362s.). Pareillement, Branca-Rosoff/Schneider (1994, 7) constatent : « Nous n'avons en effet pratiquement pas rencontré de lettres intimes rédigées par des scripteurs maladroits et la correspondance de soldats-paysans qui a survécu par exemple au Béarn manque ici, peut-être en raison de la faible alphabétisation des Provençaux ». Pour cette raison, elles abordent presque uniquement des documents du discours public – autrement dit des écrits de citoyens (peu-lettres) adressés à des institutions administratives de l'État.⁵ Apparemment,

⁵ À l'exception notable d'une analyse sporadique d'une partie des 50 lettres de soldats du Béarn, publiée par J. Staes au début du 19^e siècle (cf. Branca-Rosoff/Schneider 1994, 100–102).

la présomption de l'analphabétisme du peuple jusqu'à la fin du 18^e siècle a été à l'origine de la non-prise en compte des sources existantes.

Ce chapitre serait incomplet s'il ne mentionnait pas les changements bénéfiques survenus dans ce domaine de recherche au 21^e siècle. La collection déjà citée de Gerhard Ernst (1^{re} édition sur CD-ROM de 2005 ; 2^e édition comme livre imprimé et numérique de 2019) comble en partie la lacune constatée par ce même auteur (cf. la préface à la 1^{re} édition), en publiant des textes français privés des 17^e et 18^e siècles. Une autre source importante qui a été mise à la disposition de la communauté scientifique est le *Corpus de français familier ancien*, constitué sous la direction de France Martineau au Laboratoire *Polyphonies du français*.⁶ De plus, l'intérêt pour les lettres de soldats ordinaires de la Première guerre mondiale a été renouvelé récemment. Après les études du début du 20^e siècle (cf., entre autres, Dauzat 1918 ; Prein 1921 ; Frei 1929), le centenaire de la Grande Guerre a donné lieu à de nouvelles collections et de nouvelles études (cf., par ex., Steuckardt 2015 et Rézeau 2018).

4 La conquête de la scripturalité dans le Midi

L'analyse présentée ici est basée sur des lettres de soldats des Archives départementales de l'Hérault,⁷ une région occitanophone jusqu'au début du 20^e siècle (cf. Géa 2015, 53). Ce fait ressort également d'une enquête réalisée en 1864 sous les auspices du ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, selon laquelle plus de 90% de la population du Midi ne parlait effectivement pas français (cf. Berschin/Felixberger/Goebel 2008, 218s. ; cf. aussi Brun 1923, cf. aussi Brunot 1927, 417s., qui documente néanmoins l'avancement rapide du français depuis la Révolution). Le français avait cependant déjà pénétré le domaine de la scripturalité depuis longtemps. L'utilisation

⁶ Le corpus est composé de plus de 20.000 documents de la France et de l'Amérique du nord (du 17^e siècle au début du 20^e siècle) et comprend de la correspondance familiale et des journaux personnels de locuteurs de toutes les classes sociales. Cf. Martineau (1995–).

⁷ Concrètement, le sous-corpus pris en compte pour le présent article est constitué de 60 lettres (de 57 scripteurs différents) de la phase I du CHSF. Dans ce cas spécifique, cela signifie qu'il s'agit de lettres écrites entre 1793 et 1795 par des soldats de l'Armée révolutionnaire, originaires de la commune de Lodève, située dans l'arrière-pays héraultais. Les exemples qui illustrent les interférences typiques (Section 4.1) sont tirés de la totalité de ce sous-corpus. Cette description par phénomène est suivie, dans la dernière section, par une analyse quantitative des interférences sur la base d'un échantillon constituant 20% de la totalité des 60 lettres, soit 12 lettres.

de l'occitan comme langue écrite avait disparu de manière générale après l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539),⁸ ce qui avait eu pour effet la perte de la codification écrite de l'occitan. L'affirmation suivante de Branca-Rosoff/Schneider (1994, 26) concernant la Provence peut être considérée comme représentative pour tout le Midi : « La situation linguistique implique elle aussi la coupure de l'oral et de l'écrit. En Provence, l'oral est occitan et l'écrit, français ». Cela vaut aussi pour les lettres du CHSF qui représentent la scripturalité non seulement populaire, mais aussi intime, en tant que lettres qui étaient écrites et lues exclusivement par les membres de la famille. Ce point est notable, étant donné que, au-delà de la prédominance de l'occitan dans l'oralité, il existait, au moins théoriquement, une alternative occitane pour le domaine écrit, constituée par les modèles du Moyen Âge, voire les modèles contemporains (au moins à partir de la redécouverte du genre troubadour et de la renaissance de l'occitan au 19^e siècle ; cf. Kremnitz 1991, 41). Mais il existait apparemment une conviction collective selon laquelle seul le français était approprié dans le contexte de l'écriture (cf. Thun 2012, 35).⁹ En tout cas, pour les scripteurs de la première phase du CHSF qui nous intéresse ici, les modèles néographes n'étaient pas encore disponibles, et moins encore l'occitan médiéval écrit.

Il suffit d'un coup d'œil sur un paragraphe d'une lettre pour comprendre l'envergure de la tâche de conquête¹⁰ de la scripturalité sans préparation adéquate :

Mon tres chere peré Je Recu votre Lettre d'actiéé du 21 g
'Mon très cher père, j'ai reçu votre lettre datée du 21g'

8 Même s'il existe une discussion concernant l'objectif de l'ordonnance, à savoir si ce dernier était effectivement de supprimer les langues régionales, outre le but principal de remplacer le latin par le « langage maternel françois » comme langue officielle de l'administration (cf. Clerico 1999, 149–151), le résultat est, en tout cas, qu'à partir de cette date, les documents écrits en occitan sont très rares (cf. Bec 1973, 78).

9 Du moins, cette alternative n'est rien d'autre qu'une possibilité virtuelle compte tenu de la rupture absolue de la tradition d'écriture médiévale en occitan et du fait que le projet de revitalisation n'était qu'un programme d'écrivains célèbres et qu'il n'était pas diffusé auprès d'un large public de gens ordinaires. Pour le cas qui nous concerne ici (phase I du CHSF), la renaissance de l'occitan au 19^e siècle n'a pas d'importance, étant donné que nous nous trouvons encore dans la période révolutionnaire.

10 Compte tenu de la précarité de la formation scolaire j'adopte le terme de « conquête » de Harald Thun (communication personnelle). Avant la Révolution, la cause des obstacles était la résistance de la classe dominante elle-même, après le manque d'institutions d'enseignement jusqu'à la loi Guizot (1833). Pourtant, même après cette législation l'enseignement n'était ni gratuit ni obligatoire pour tous les citoyens et ce n'est qu'entre 1881 et 1886 que J. Ferry atteint l'objectif de l'alphabétisation des masses en installant les écoles communales (cf. Lodge 1993, 217s.).

1<bre ?> Laqule il ma prie une Sandple plaisir je Suis bien charme
 '1<bre ?> laquelle m'a appris un simple plaisir. Je suis bien charmé'

que vous jouisé [d']une parfaite Sante celle de toute La famill
 'que vous jouissiez¹¹ d'une parfaite santé, celle de toute la famille'

je vous dires qui a anvrons qainze jour que je vous aie Ecris
 'je vous dirai qu'il y a environ quinze jours que je vous ai écrit'

dans ma Lettre il iavet Le certificat je Suis dezolee Supris
 'dans ma lettre il y avait le certificat. Je suis désolé surpris'

que vous mai marcepas dans votre Lettre si vous Laves pas
 'que vous me marquiez¹² pas dans votre lettre si vous l'avez pas'

Recu je vous prie dans votre Reponcé je vous prié de mai
 'reçue. Je vous prie dans votre réponse je vous prie de me'

Le faire S'cavoiere parce que je Seres contant
 'le faire savoir parce que je serai content'

[Benoit Boyerau, camp da Arnoux, Le 24 Germinal Lan duxieme de La République françaice, 142 EDT 548].¹³

Il n'y a presque aucun mot correctement orthographié, à l'exception de quelques mots très courts et très fréquents, mais même parmi ceux-ci, on observe beaucoup de formes déviantes. Les déviations peuvent être classées en quatre catégories :

1. Déviances sans conséquences phonétiques et sémantiques.
2. Déviances avec conséquences phonétiques, mais sans conséquences sémantiques.

¹¹ Mode du verbe normalisé.

¹² Mode du verbe normalisé.

¹³ Les codes de la correspondance (= nom, date, lieu de rédaction) sont reproduits conformément à la lettre originale sans corrections. La cote de toutes les lettres montrées ici est 142 EDT 548. Pour améliorer la comparabilité et la compréhensibilité, chaque ligne du texte original est confrontée directement à une version standardisée, placée en-dessous dans cet exemple-ci. Dans les exemples qui suivent l'explication se trouve toujours dans la note de bas de page.

3. Déviances sans conséquences phonétiques, mais avec conséquences sémantiques.
4. Déviances avec conséquences phonétiques et sémantiques.

Les mots appartenant à la catégorie 1 violent la norme orthographique, mais leur graphie se base sur des règles existantes de correspondance graphème-phonème du système d'écriture français. De plus, l'écart ne résulte pas en un mot sémantiquement différent (par ex. *letre*, *quainze*). La deuxième catégorie est constituée de mots qui auraient eu une prononciation différente selon les correspondances graphème-phonème (par ex. *Recu*, *marcepas* 'marquez pas'), mais qui ne correspondent cependant pas à des mots existants de la langue française, ce qui rend improbable une confusion de la part du lecteur. La déviance de la catégorie 3 produit des homophones existants dont l'orthographe est différente (par ex. *ma prie* 'm'a appris',¹⁴ *contant* 'content'). Finalement, les déviances de la catégorie 4 sont celles qui sont non seulement sémantiquement, mais aussi phonétiquement différentes (par ex. *Je j'ai*, *laves* 'l'avez'). En d'autres termes, des formes graphiques donnent potentiellement lieu à une lecture incorrecte en cas d'interprétation graphique erronée par rapprochement avec la graphie standard d'un autre mot.

Comme les exemples ci-dessus le démontrent, le système d'écriture français offre de nombreuses possibilités de ne pas converger vers l'orthographe standard pour les scripteurs peu-lettrés qui n'étaient pas habitués à la norme par le biais de la lecture régulière et d'une formation systématique sur plusieurs années. Il faut toutefois relever que le scripteur n'utilise pas une graphie purement phonétique. Cela se manifeste, notamment, par les différentes variantes graphiques pour représenter le phonème /e/¹⁵ utilisées par le scripteur : <eé> (*d'actieé*), <ai> (*plaisire*), <é> (*jouisé*), <et> (*iavet*), <e> (*Sante*), <aie> (*aie*), <es> (*Seres*). Rien que dans la présente section se trouvent sept variantes de représentation graphique d'un seul phonème. L'écriture n'est, par conséquent, pas du tout phonétique, même si la norme orthographique n'est pas accessible au scripteur.¹⁶ La profondeur étymologique et la différenciation d'homonymes par

¹⁴ Il convient de noter que *ma prie* ne représente cependant pas une séquence syntaxiquement bien formée, même si les formes individuelles existent.

¹⁵ Si l'on suppose que le français régional représenté ici par le scripteur ne fait aucune différence phonologique entre [ɛ] et [e] (cf. Müller 1985, 164), lesquels peuvent par conséquent être considérés comme allophones du phonème /e/.

¹⁶ À cela s'ajoute le fait qu'à l'époque en question, il existait des « normes plurielles » en concurrence, au moins dans le sens d'une liberté plus grande de variation dans de nombreux secteurs, y compris les comités de surveillance de la période révolutionnaire, comme l'observent Branca-

voie d'hétérographie du système orthographique français standard facilitent en effet la lecture grâce à la saisie visuelle des mots. Le grand nombre de déviances démontre en même temps que ce système peut devenir un fardeau pour le scripteur et également pour le lecteur dans le cas d'un manque d'expérience et de formation.

4.1 Influence de l'occitan : prononciation et graphie

Malgré la caractéristique générale de ne pas représenter une graphie phonétique stricte, plusieurs déviances sont imputables à la prononciation du scripteur. Avant d'examiner ces interférences dans les textes écrits par les « Grognards »,¹⁷ il est intéressant de prendre en compte ce que leurs successeurs, à savoir les « Poilus », laissent entrevoir en matière d'influences régionales cent ans plus tard. En analysant le Corpus14, qui contient la correspondance de soldats de la Grande Guerre de la région traitée dans le présent article, Steuckardt (2015) conclut :

« Dans leur correspondance, quelques traces de régionalismes, surtout chez les femmes, comme ce *rai*, qui ponctue parfois les lettres de Marie, mais au final peu de chose ; c'est pratiquement le même écrit, proche de la conversation, que pratiquent les Poilus du nord, André, de la Marne, Alfred et ses frères, de l'Ain : tous ont en partage ce français écrit, en passe de devenir aussi la langue du quotidien » (Steuckardt 2015, 11).

Dans le même tome, Géa (2015), qui intitule son article « Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente ? », affirme à propos de l'occitan : « c'est à l'aune de son absence qu'il convient de le considérer dans le corpus. » (Géa 2015, 55). Il constate en outre que « [l'] occitan affleure surtout dans les lettres sous forme d'interférences phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales » (Géa 2015, 56). Dans son analyse, cependant, l'auteur mentionne uniquement deux

Rosoff/Schneider (1994, 45). Pour ces auteures, les variations révèlent « la double appartenance des sujets au provençal et au français » (1994, 73). En d'autres termes, ces variations révèlent dans une certaine mesure l'existence de normes graphiques locales ou régionales, même si celles-ci ne sont pas codifiées. C'est pourquoi le présent article – comme c'est l'usage dans les publications du CHSF – évite les termes *faute* ou *écart* en faveur de *déviance*, tout en étant conscient du fait que le terme *déviance* implique aussi une norme établie. D'autre part, la conscience d'une norme se révèle également parmi les scripteurs, ce qui est évident lorsqu'on observe qu'ils aspirent à une écriture orthographique et non pas strictement phonétique.

17 Dans le sens large de 'soldat sous le Premier Empire'.

phénomènes phonétiques qui apparaissent plus ou moins régulièrement : la dénasalisation (<a> mis pour <en/an>, <il la n'est>),¹⁸ et la dissimilation (<s> pour <ch>) dans le verbe *changer* (<il sangerer>).¹⁹ Dans les sections ci-après, on présentera des interférences au niveau grapho-phonétique et dans l'emploi de l'auxiliaire, *avoir* vs. *être*, dans des lettres datant du siècle précédent.

4.1.1 Spirantisation de /b/ et occlusivation de /v/

L'une des variations les plus fréquentes²⁰ concerne l'occlusive /b/ qui est souvent représentée par <v>, comme dans les exemples suivants :

- (1) au cam de vatalle
il ia sis jour que lon ce vat tout jour sans dis con tinue²¹
[thomas Bertomieu, aperp[ignan, le 8...8bre (sic !) 1793]
- (2) il a Reste a Nice vauoud etans
cella mafit vien dela paine²²
[Jean pierre Laures, De hieres, Le 16 brumere 3me Annee Republique une enperissable]

L'inverse de la spirantisation du /b/ occlusif, c'est-à-dire l'occlusivation de /v/, se produit aussi :

18 = *il en est*. Bien entendu, ce phénomène se produit seulement dans le contexte de cette séquence, « avec la correspondance phonogrammique *a* > *en* en liaison » (Géa 2015, 57) dans le Corpus14 et, en outre, surtout dans la formule *il la n'est de même pour moi* [= ‘il en est de même pour moi’] dans la correspondance du scripteur Laurent (Géa 2015, 57, 58).

19 Ce dernier phénomène présente une déviation (*il sangerer* mis pour *il changerer*) dans 25% des cas. Géa (2015, 58) précise : « Les calculs portent sur le seul paradigme de *changer*, en considérant toutes les occurrences où [ʃ] à l'initiale est rendu par la graphie <ch>, la dissimilation est réduite à l'état de trace (0,58%) ». Par ailleurs, la possibilité d'une hypercorrection dans le cas de la graphie avec <s> demeure étant donné la confusion fréquente des sibilantes dans le CHSF, qui rend l'hypothèse de la dissimilation improbable (cf. Section 4.1.3).

20 C'est-à-dire en termes d'incidence totale ou de pourcentage de lettres dans lesquelles le phénomène se produit au moins une fois (cf. la quantification à la fin de ce chapitre).

21 ‘Au champ de bataille, il y a six jours que l'on se bat toujours sans discontinuer’.

22 ‘Il est resté à Nice beaucoup de temps. Cela m'a fait [ou : me fit] bien de la peine’.

- (3) epui nous etian si chagrine pour faire
 le ou**br**rage que nous avons pas un momant a
 nous²³
 [jean valette, bruxelle ce 22 brumaire 3me anne Republiquene]
- (4) nous i **ab**ion mi le fu au maguasin
 duburs de fromage du tabac de lo divi eplusieurs
 autre chose²⁴
 [Noel agussol, Debruxelle ce 22 brumere 3me annee Repupliquene]

Les déviances peuvent s'expliquer sur la base de la déphonologisation de /b/ : /v/ en languedocien (et en gascon), bien que les graphies occitanes traditionnelles maintiennent l'opposition (cf. Meisenburg 1996, 374).

4.1.2 *R roulé*

Un autre phénomène semblable consiste en une confusion entre <d> et <r> :

- (5) éjéné vous é cri**d**e jamais plus démavie²⁵
 [joseph martin cadét Le 23 vandémiere, au por de la montagne]
- (6) e en chore lon pu pas le tire de la me je croi que on leti**d**eda²⁶
 [thomas Bertomieu, aperp[ignan, le 8...8bre (sic !) 1793]

Cette confusion provient sans aucun doute de la réalisation du /r/ comme une vibrante battue ou roulée dans le Midi (cf. Müller 1985, 165 ; Lafont 1991, 6). Le point d'articulation est identique à celui du /d/, à savoir les alvéoles, et le mode d'articulation est très similaire (une ou plusieurs occlusions rapides vs. une occlusion avec une durée légèrement supérieure). La même observation vaut pour le cas suivant, où le <r> est remplacé par un <l> (consonne latérale) :

23 'Et puis nous étions si chagrinés pour faire l'ouvrage que nous avons pas un moment à nous'.

24 'Nous y avions mis le feu au magasin du beurre, de fromage, du tabac, de l'eau de vie et plusieurs autres choses'.

25 'Et je ne vous écrirai jamais plus de ma vie'.

26 'Et encore l'on put pas les tirer de là, mais je crois qu'on les tirera'.

- (7) A Escalene Le 5me Nivose Lan 3me de La
Republique une et indivisible²⁷
[jean Lucas, A Escalene Le 5me Nivose Lan 3me de La Republique une et
indivisible]

L'hypercorrection suivante s'explique de la même façon :

- (8) Je ne Sais pas quelle merencoly mamere a
pris contre ma personne²⁸
[pierre olivier, De Crevel En prusse le 8 de novembre Mille Sept cent qua-
treving quatoze vieug Estille]

Dans le contexte de la dernière confusion (<l/r>), il convient de souligner que le remplacement de [l] par [r] a déjà été observé par les grammairiens du 16^e siècle comme Louis Meigret ou l'imprimeur et philologue Henri Estienne, qui rapportent ce genre de permutations comme prononciations vicieuses non confinées au Midi (cf. Thurot 1883, 274–277). Cela n'exclut pas la possibilité qu'il s'agisse dans le cas ci-dessus d'une hypercorrection (comme également dans les occurrences du 16^e siècle).

4.1.3 Confusion de sibilantes

Contrairement aux résultats de l'étude de Géa (2015) sur la correspondance des Poilus, la confusion de sibilantes n'est pas rare dans les lettres de la première phase du CHSF, puisqu'elle se produit dans 15% des lettres. Cependant, les cas ne concernent généralement pas la dissimilation entre /ʃ/ et /ʒ/, mais les déviations révèlent apparemment une tendance à palataliser respectivement le /s/ ou le /z/, comme dans les exemples suivants :

- (9) il
te doneron sans Cienquante livres tous les
troies moy que la loy te la corde et Sil
te Le Refuge tu ira te plaiendre au
departeman et il te fairon randre justis
son oublige de me faire

27 ‘À Escarene, le 5^e Nivôse, l'an 3^e de la République une et indivisible’.

28 ‘Je ne sais pas quelle mélancolie ma mère a pris contre ma personne’.

[. . .]

lautapaye a moy Come au jautres
 tu faira bien des maies Compliman
 amon pere et mamere et frere
 et **Cheurs** et a tous Sus quil de
 manderon de mes nouvelles²⁹
 [jean torque bruaux a Elissonde1 Le 10 vandemiere la 3^{ieme}]

Le phénomène observé par Géa (2015) (<s> mis pour <ch>) – il ne faut pas oublier que dans le Corpus14, il ne se produit que dans le paradigme de *changer* – se trouve aussi dans le CHSF (par coïncidence dans le même lexème) :

- (10) Nous sommes Reduit que aboire que----
 déL'au Régarde queltriste **sangement** de
 quitter La plaine pour Etre sur Les monta
 montagnes du piemont toutes Couvertes de
 nege³⁰
 [Pierre Boyer, L'escarene1 Ce 26.me frimaire 3.me année Repli.n[e]]

Mais aussi dans un autre cas isolé :

- (11) de memo sacque
 matin nous an tandons la feu**jilliade** et je vo
 veu feugiller un de **jarteur**³¹
 [fulgran lausel, au qanp du cancer le 22 fendiemiere lan troisieme de la
 repeuplique francaise]

Puisqu'il s'agit de deux cas isolés, il semble plus probable que la graphie <s> pour <ch> constitue une hypercorrection et que le phénomène phonétique sous-jacent soit une prononciation (pré)palatalisée des sibilants. Cette hypothèse se voit renforcée par le fait que le scripteur en (11) palatalise selon toute vraisemblance les sibilantes, comme les autres déviances le suggèrent.

29 ‘Ils te donneront cent cinquante livres tous les trois mois que la loi te l'accorde, et s'ils te le refusent tu iras te plaindre au département et ils te feront rendre justice sans oublier de me faire [...] le haute-paye à moi comme aux autres tu feras bien de mes compliments à mon père et ma mère et frères et sœurs et tous ceux qui demanderont de mes nouvelles’.

30 ‘Nous sommes réduits qu'à boire de l'eau. Regarde quel triste changement de quitter la plaine pour être sur les montagnes du Piémont toutes couvertes de neige’.

31 ‘De même, chaque matin nous attendons la fusillade et j'ai vu fusiller un déserteur’.

4.1.4 Assourdissement des occlusives sonores en position finale de syllabe

En occitan l'opposition sourde/sonore est pertinente pour les occlusives en position intervocalique, mais pas dans les autres positions (Séguy 1971, 26). De plus, il n'y a pas d'articulation consonantique sonore en position finale de syllabe (cf. Lafont 1991, 7 ; cf. aussi Grafström 1958, 215–219). Cette neutralisation des occlusives correspond à un remplacement de par <p>, comme dans les exemples suivants :

- (12) je vous prie de Lui fere Bien de Mes
 Complima et ausi amon oncle et a toute sa famile et sans **oplier**
 Mon oncle Lucas et Ma tante
 [...] et aucitoyen josep Lavesque tous Les garsons de Lodeve
 cus quil Lui fet ses Letres Lui sont Bien **oplige** et **sansiples**
 A son Bon souvenir³²
 [jean Lucas, A Escalene Le 5me Nivose Lan 3me de La Republique une et
 indivisible]

L'assourdissement des occlusives sonores se produit surtout avant <l> en position intervocalique. Bien entendu, la syllabation du français, avec sa tendance à la syllabe ouverte, préférerait des syllabes ouvertes dans les exemples *ou.blier* et *o.bligés*. Cependant, le choix du <p> par le scripteur indique que, dans sa prononciation, l'occlusive fait partie de la coda de la première syllabe. Plus précisément, une prononciation possible comprend le redoublement avec assourdissement consécutif de [b] avant [l] : [up.plier], [ɔp.pli.ze].³³ Quant à *sensible*, il faut garder à l'esprit que la prononciation méridionale maintient le *e* caduc final, et on peut donc supposer une prononciation sous-jacente paroxytonique, avec une syllabation comme [sã.sip.plə].

³² ‘Je vous prie de lui faire bien de mes compliments et aussi à mon oncle et à toute sa famille et sans oublier mon oncle Lucas et ma tante [...] et au citoyen Joseph Lavesque. Tous les garçons de Lodève, ceux qui lui fait [= auxquels il fait] ses lettres lui sont bien obligés et sensibles à son bon souvenir’.

³³ La gémination de [b] avant [l] est un phénomène commun en position intervocalique dans toute la région en sens large, comme en témoignent la carte 2208 de *l'Atlas linguistique de la Gascogne* (Séguy 1973) et les cartes 83 (*trouble*) et 73 (*sablière*) de *l'Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental* (Ravier 1978). La carte 90 (*sable*) de *l'Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental* (Boisgontier 1981) montre même la prononciation avec [p(:)l] comme la plus fréquente dans la région d'où provient notre scripteur. Dans ce contexte, il convient de mentionner que Grafström (1958, 243) interprète le redoublement de dans *estabblitat* comme « à la fois graphique et phonétique ».

4.1.5 Fermeture de /ø/ et ouverture de /y/

Un phénomène assez fréquent est l'utilisation de <u> pour <eu>, où ce dernier représente /ø/ ou /œ/ en orthographe standard. La substitution apparaît dans un quart des lettres et dans l'échantillon qui a servi de base à l'analyse quantitative, il s'agit du phénomène le plus fréquemment documenté. Dans la quasi-moitié des occurrences (46,6%), le <u> est utilisé dans les contextes où la norme prévoit <eu> pour /ø/ (c'est-à-dire sans inclure les cas où <eu> représente /œ/). Voilà quelques exemples :

- (13) je vous et crit se **du** mot de letre pour vous
doner de nos nouvelle grase adieu nous portons
tout le **dux** bien³⁴
[Etienne Blaquiere et antoine Blaquiere, au port la montagnie le 16 frimere
lan trois d[bord de la page coupé]]

En même temps, le <u> standard, représentant /y/, est parfois remplacé par <eu> (dans 13,3% des lettres, avec une fréquence de 6,6% dans l'échantillon), comme dans l'exemple suivant :

- (14) je Suis toujour bien portan malgre les Campagnie
et la movese nourriture = et depleus la Canonade
et les Balle qui mon porte bien des fois a Cotte
hurusement San bleseure et toujour Reste amon
poste³⁵
[Jacques Haÿn, chataux briant le 25 Brumere 3ime anee repq.]

Les deux phénomènes indiquent une prononciation régionale du /ø/ fermé en [u] ou même palatalisé en [y]³⁶ et simultanément un abaissement du /y/ en [œ],

³⁴ 'Je vous écris ces deux mots de lettre pour vous donner de nos nouvelles. Grâce à Dieu nous nous portons tous les deux bien'.

³⁵ 'Je suis toujours bien portant malgré les campagnes et la mauvaise nourriture, et de plus la canonade et les balles qui m'ont porté bien des fois à cette, heureusement sans blessure et toujours reste à mon poste'.

³⁶ L'incertitude résulte de la correspondance graphèmes-phonèmes variable chez les scripteurs, mais la consistance de la graphie avec <u> suggère la prononciation [y] parce que, pour représenter [u], les scripteurs utilisent généralement la graphie <ou>. Le système occitan suggère plutôt la prononciation [u] (cf. Olivéri/Sauzet 1999, 322), mais Ronjat (1930, 142–149, 159–188) documente par ailleurs la prononciation [y] comme continuateur de [o, œ] du latin vulgaire dans plusieurs localités.

résultant de l'interférence du parler occitan régional (cf. Coustenoble 1945, 39 ; Oliviéri/Sauzet 2016, 322).

4.2 Influence de l'occitan : *avoir* concurrent d'*être* auxiliaire

Nous complétons l'analyse phonétique avec celle d'un phénomène morpho-syntaxique, le choix de l'auxiliaire dans la construction du passé composé. Il s'agit d'un phénomène révélateur en raison de la caractéristique suivante de l'occitan :

« Aux formes périphrastiques du passé, le verbe *être* est son propre auxiliaire dans la plupart de nos parlers : prov. *siéu esta*, b. *souï estat* 'j'ai été' [...]. Les autres verbes forment leurs temps périphrastiques avec *avoir*, sauf certains verbes exprimant une idée plus ou moins nette ou générale de mouvement [...] » (Ronjat 1913, 192).

Il est intéressant de mentionner que dans le Corpus¹⁴, la confusion (si l'on adopte la perspective du français standard) est réduite « [à] l'état de trace si l'on considère tous les verbes auxiliés du corpus » (Géa 2015, 58). Cette affirmation ne s'applique pas à la première phase du CHSF. La confusion se produit dans un cinquième des lettres et avec une fréquence de 8,3% dans l'échantillon. Cela concerne aussi bien la substitution d'*être* par *avoir* dans les verbes *rester* et *partir* que la conjugaison d'*être* avec *être*, comme dans les exemples qui suivent :

- (15) nous **avons rete** la de pui le matein jusqa trois eures sans rien manje et atrois eures lon nous a porte unpeu dau dé vie³⁷
[thomas Bertomieu, le 8...8bre (sic !) 1793 lan segon de larepublique fran-
ceisse aperpinian]
- (16) jai eut le plaisir de trouver ten frere
qui etois commandant de plasse dont **il a parti** deux
jours apres³⁸[f^e martin, Atande [= Tende (Alpes-Maritimes) 1 le 24 vendi-
maire an 3me Delarepublique Et democratique]

³⁷ 'Nous sommes restés là depuis le matin jusqu'à trois heures sans rien manger, et à trois heures l'on nous a porté un peu d'eau de vie'.

³⁸ 'J'ai eu le plaisir de trouver ton frère qui était commandant de place dont il est parti deux jours après'.

- (17) **je suis ete** mallade du
 carcassonne jusque au boulleu³⁹
 [fulgran lausel, Au boulou le 17 fendemiere la troisieme de la repullique
 francoisse et une endevisable]

5 Quantification des interférences et discussion finale

Les phénomènes décrits à partir d'exemples de textes sont résumés dans le Tableau 1 :

Tableau 1 : Quantification des phénomènes d'interférence.

Phénomène d'interférence	Analyse complète de l'échantillon ⁴⁰		Degré maximal de variation ⁴¹	Incidence absolue ⁴²
	Déviance/variation	Standard		
Spirantisation ou occlusivation de /b, v/	2,7%	97,3%	15,4%	28,3%
/r/ (r roulé)	7,5%	92,5%	30%	16,7%
Palatalisation du /s/	1,7%	98,3%	16,7%	15%
Assourdissement de /b/	9,4%	90,6%	44,4%	3,3%
Fermeture de /ø/	46,5%	53,5%	100%	26,7%
Ouverture de /y/	6,6%	93,4%	36,4%	13,3%
Avoir concurrent d'être auxiliaire	8,3%	91,7%	27,3%	20%

En général, la forme est la forme prédominante, mais la catégorie « degré maximal de variation » montre qu'il existe une variation considérable d'un scripteur à l'autre, à tel point que l'un des scripteurs présente 100% de formes déviantes dans le contexte de la représentation de /ø/. Même dans le cas de la palatalisation

³⁹ 'J'ai été malade de Carcassonne jusqu'au Boulou'.

⁴⁰ L'échantillon représente un cinquième des lettres.

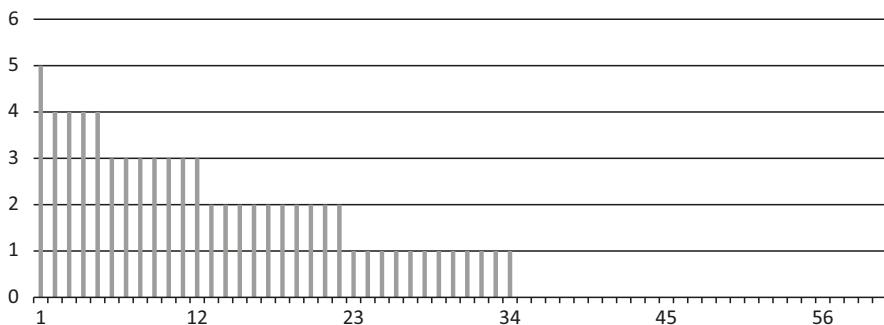
⁴¹ Degré de fréquence dans la lettre dans laquelle le phénomène se produit le plus souvent.

⁴² Pourcentage de lettres dans lesquelles le phénomène apparaît au moins une fois. Dans cette colonne-ci, les valeurs se réfèrent au total des lettres (n=60), pas seulement à l'échantillon.

du /s/, où l'occurrence est réduite à l'état de trace dans l'échantillon dans son ensemble (1,7%), l'un des scripteurs présente une variation de l'orthographe dans un sixième des cas.

Le phénomène qui apparaît le plus fréquemment au moins une fois dans les lettres est la neutralisation de l'opposition /b/ : /v/, suivi par la fermeture de /ø/. À l'inverse, la fortition ou l'assourdissement du /b/ final se produit dans seulement 3,3% des cas (2 lettres). Chez l'un des scripteurs, le phénomène est très prévalent avec 44,4% de déviations du standard en cas de /b/ implosif. Le Tableau 2 montre le nombre de lettres dans lesquelles se trouve au moins un des phénomènes décrits.⁴³

Tableau 2 : Nombre de phénomènes par lettre (n=60).



Plus de la moitié des lettres (34/60) présentent au moins l'un des phénomènes étudiés ici. Parmi elles, plus de la moitié également (22/34) présentent deux phénomènes d'interférence ou plus. On peut par conséquent conclure qu'à la différence des lettres des Poilus (cf. Géa 2015), l'occitan n'est pas absent dans les lettres de leurs prédecesseurs, même si les Grognards eux non plus n'écrivent pas en occitan. Les écarts par rapport à la norme (dans ce cas-ci l'orthographe, mais cela vaut également pour les autres niveaux de la langue, cf. Steffen 2018) sont l'expression même des grandes difficultés d'adaptation à la langue nationale. Il est toutefois discutable d'affirmer une séparation entre une culture orale

43 Cela ne veut pas dire que les lettres sans incidence ne présentent pas d'autres types de variations également fondées sur des interférences.

et une culture écrite, telle que l'ont exprimée plusieurs auteurs, par exemple dans la citation qui suit :

« [...] until the end of the nineteenth century literacy was almost universally confined to the few rather than the many, sometimes for technical, sometimes for religious, and sometimes for class reasons. Under specialist literacy of this kind, the majority pursue their daily life in the oral register, so that a literate and an oral tradition exists side by side »

(Goody 1977, 152s.).

Sans vouloir suggérer que Goody (1977) postule une dichotomie nettement identifiable, il n'est pas inutile de préciser cette vision d'une limite entre la tradition orale et écrite. Les lettres écrites par des personnes peu-lettrées venues du sud de la France de la première phase du CHSF prouvent que cette limite entre la culture de l'oralité et la culture de la scripturalité à cette époque est située au-delà de la capacité même d'écrire. La littératie des soldats communs est une littératie basique sans orthographe standard, sans ponctuation, avec une syntaxe plus ou moins orale, sans notion claire de la délimitation des mots, etc. Bref, il s'agit d'une écriture basée sur un français oral non maîtrisé dans son intégralité. Et pourtant, les écrits des soldats de la Grande Armée montrent que l'entrée dans la culture écrite des couches populaires commence bien avant l'école de Jules Ferry.

6 Bibliographie

6.1 Sources

- Boisgontier, Jacques, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, Paris, Éditions du CNRS, 1981.
- Bouscayrol, René, *Cent lettres de soldats de l'an II*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1989.
- Ernst, Gerhard, *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2019, ¹2005.
- Fairon, Émile/Heuse, Henri, *Lettres de grognards*, Liège, Bénard, 1936.
- Martineau, France, *Corpus de français familier ancien*, Université d'Ottawa, 1995–. www.polyphonies.uottawa.ca [dernière consultation : 16.12.2018].
- Ravier, Xavier, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, Paris, Éditions du CNRS, 1978.
- Roche, Daniel, *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au 18^e siècle*, Paris, Montalba, 1982.
- Séguy, Jean, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, vol 5.2, Toulouse, Institut d'Études Méridionales de la Faculté des Lettres, 1971.
- Séguy, Jean, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, vol. 6, Toulouse, Institut d'Études Méridionales de la Faculté des Lettres, 1973.

6.2 Études

- Altmann, Janet G., *Teaching the « People » to write. The formation of a popular civic identity in the French Letter Manual*, *Studies in Eighteenth-Century Culture* 22 (1992), 147–180.
- Bec, Pierre, *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973.
- Berger, Günther, *Empirische Rezeptionsforschung in historischer Dimension (Quellen und Methoden)*, in : Berger, Günther (ed.), *Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Régime. Beiträge zu einer empirischen Rezeptionsforschung*, Rheinfelden, Schäuble, 1986, 1–22.
- Berschin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebl, Hans, *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, ²2008.
- Bonnier, Charles, *Lettres de soldat. Études sur le mélange entre le patois et le français*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 15 (1891), 375–428.
- Branca-Rosoff, Sonia/Schneider, Nathalie, *L'écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettres pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck, 1994.
- Brun, Auguste, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Honoré Champion, 1923 (réimpression Paris, Slatkine, 1973).
- Brun, Auguste, *La pénétration du français dans les provinces du Midi du XV^e au XIX^e siècle*, *Le français moderne* 3 (1935), 149–161.
- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, vol. 10 : *La langue classique dans la tourmente*, première partie : *Contact avec la langue populaire et la langue rurale*, Paris, Colin, 1939.
- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, vol. 9 : *La Révolution et l'Empire*, Paris, Colin, 1927.
- Chartier, Roger, *L'Entrée dans l'écrit*, *Critique* 377 (1978), 973–983.
- Chartier, Roger, et al., *La ville classique de la Renaissance aux Révolutions*, Paris, Éditions du Seuil, 1981.
- Chartier, Roger, *Bibliothèque bleue*, in : Fouché, Pascal (ed.), *Dictionnaire encyclopédique du Livre*, Tours, Éditions du Cercle de la Librairie, 2002, 294–295.
- Clerico, Geneviève, *Le français au XVI^e siècle*, in : Chaurand, Jacques (ed.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 147–224.
- Coustenoble, Hélène N., *La phonétique du provençal moderne en terre d'Arles*, Hertford, Austin, 1945.
- Darnton, Robert, *Reading, writing, and publishing in eighteenth-century France. A case study in the sociology of literature*, *Daedalus* 100 (1971), 214–256.
- Dauzat, Albert, *L'argot de la guerre d'après une enquête auprès des officiers et des soldats*, Paris, Colin, 1918.
- Frei, Henri, *La grammaire des fautes*, Genève/Paris, Slatkine reprints, 1993, réimpression de l'édition de 1929.
- Furet, François/Ozouf, Jacques, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.
- Géa, Michel, *Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente*, in : Steuckardt, Agnès (ed.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 2015, 53–66.
- Goody, Jack R., *The domestication of the savage mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

- Grafström, Åke, *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1958.
- Große, Sibylle, *La Révolution et l'évolution des manuels épistolaires : un secrétaire révolutionnaire*, in : Große, Sibylle/Neis, Cordula (edd.), *Langue et politique en France à l'époque des Lumières*, Francfort, Domus Ed. Europaea, 2008, 83–98.
- Harten, Hans-Christian, *Elementarschule und Pädagogik in der Französischen Revolution*, Munich, Oldenbourg, 1990.
- Houston, Robert, *Literacy in Early Modern Europe. Culture & education 1500–1800*, New York, Longman, 1988.
- Kremnitz, Georg, *Sociolinguistique*, in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 5.2, Tübingen, Niemeyer, 1991, 33–45.
- Lafont, Robert, *Histoire interne de la langue. Grammaire*, in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 5.2, Tübingen, Niemeyer, 1991, 1–18.
- Lodge, R. Anthony, *French. From dialect to standard*, London, Routledge, 1993.
- Lodge, R. Anthony, *A sociolinguistic history of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Meisenburg, Trudel, *Romanische Schriftsysteme im Vergleich. Eine diachrone Studie*, Tübingen, Narr, 1996.
- Müller, Bodo, *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck, 1985.
- Olivié, Michèle/Sauzet, Patrick, *Southern Gallo-Romance (Occitan)*, in : Ledgeway, Adam/Maiden, Martin (edd.), *The Oxford guide to the Romance languages*, Oxford, Oxford University Press, 2016, 319–349.
- Prein, August, *Syntaktisches aus französischen Soldatenbriefen*, Gießen, Romanisches Seminar, 1921.
- Quéniaut, Jean, *Des manières d'écrire aux manières de lire*, in : Berger, Günther (ed.), *Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Régime. Beiträge zu einer empirischen Rezeptionsforschung*, Rheinfelden, Schäuble, 1986, 99–110.
- Rézeau, Pierre, *Les mots des Poilus*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 2018.
- Roche, Daniel, *Les pratiques de l'écrit dans les villes françaises du XVIII^e siècle*, in : Chartier, Roger (ed.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985, 158–180.
- Roche, Daniel, *Le journal d'un vitrier parisien : Perspectives d'appropriation culturelle des couches populaires*, in : Berger, Günther (ed.), *Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Régime. Beiträge zu einer empirischen Rezeptionsforschung*, Rheinfelden, Schäuble, 1986, 163–179.
- Ronjat, Jules, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Macôn, Protat Frères, 1913.
- Ronjat, Jules, *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*, vol. 1, Montpellier, Société des Langues Romanes, 1930.
- Rychner, Jacques, *À l'ombre des Lumières : coup d'œil sur la main d'œuvre de quelques imprimeries du XVIII^{ème} siècle*, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century 160 (1976), 1925–1955.
- Schlieben-Lange, Brigitte, *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart, Kohlhammer, 1983.
- Steffen, Joachim, *Les lettres de Poilus et de leurs prédecesseurs. L'ars dictaminis populaire en France dans la diachronie*, in : Steffen, Joachim/Thun, Harald/Zaiser, Rainer (edd.),

- Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*, Kiel, Westensee, 2018, 171–195.
- Steuckardt, Agnès (ed.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 2015.
- Thun, Harald, *Die diachrone Erforschung der français régionaux auf Grundlage des Corpus Historique du Substandard Français*, in : Schlaak, Claudia/Busse, Lena (edd.), *Sprachkontakte, Sprachvariation und Sprachwandel. Festschrift für Thomas Stehl zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, 2011, 359–394.
- Thun, Harald, *Entre alteridad y aliedad : las lenguas minoritarias en momentos de crisis internacional*, in : Pfleger, Sabine/Steffen, Joachim/Steffen, Martina (edd.), *Alteridad y aliedad. La construcción de la identidad con el otro y frente al otro*, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, 2012, 21–28.
- Thun, Harald, *Nouvelles perspectives pour une vieille discipline. Le Corpus Historique du Substandard Français et l'histoire de la langue*, in : Steffen, Joachim/Thun, Harald/Zaiser, Rainer (edd.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*, Kiel, Westensee, 2018, 641–720.
- Thurot, Charles, *La prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, vol. 2, Paris, Imprimerie Nationale, 1883.
- Tulard, Jean, *Préface*, in : Bouscayrol, René (ed.), *Cent lettres de soldats de l'an II*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1989, 7–8.